

20. CONVENTION TE63 : MISE EN PLACE PROJECTEUR SUR LA
FAÇADE MAIRIE ET TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES RUE DES
PRUNIER

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 26
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 19
NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 4
NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 23

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi quinze septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Mozac, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Marc REGNOUX, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le mardi neuf septembre deux mille vingt-cinq

PRESENT(E)S : 19

Marc REGNOUX, Anne-claire ARGENSON, Pierre BARRAUD, Pauline BATTESTI, Sylvette CARTIER, Damien CHARLEUX, Sarah CHEVALLIER, Eric DUEZ, Adrien GIVERNAUD, Sylvie GRENIER Yves JAOUEN, Daniel JEAN, Dominique MAMET, Armandine MENUZZO, Jean-Luc MERCERON, Vincent OUSLATI, Yolande PANIAGUA, Matthieu PERONA, Françoise TISSANDIER

REPRESENTE(E)S : 4

Mireille AUGHEARD REPRESENTÉE PAR Matthieu PERONA
Jean-Claude CAZALS REPRESENTÉ PAR Françoise TISSANDIER
Genevieve NICOLAS REPRESENTÉE PAR Sylvette CARTIER
Murielle PANIAGUA REPRESENTÉE PAR Marc REGNOUX

ABSENT(E)S ET NON REPRESENTÉ(E)S : 3

CYRILLE BEC
INGRID GIVRY
David GUASLARD

Secrétaire de séance : Eric DUEZ

Le conventionnement avec TE63 porte sur la réinstallation du projecteur en façade Mairie qui avait été déposé à l'occasion des travaux de rénovation du bâtiment et un complément de remise en état des câblages sur le Rue des Pruniers. Le reste à charge de la commune s'élève à 850,24€

**MOZAC DEVIS COMPLÉMENTAIRE POUR PROJECTEUR SUR
MAIRIE ET TRX SUPPLEMENTAIRES RUE DES PRUNIER**

RECAPITULATIF GENERAL

	Devis Travaux	Calcul du Fonds de Concours		
		40%	50%	60%
-ECLAIRAGE PUBLIC	1 534,52 €		1 534,52 €	
Montant Total des Travaux H.T.	1 534,52 €		1 534,52 €	
Rabais de Volume	- 0,00 €		-	
Total	1 534,52 €		1 534,52 €	
Honoraires et Imprévus	+ 165,48 €		+ 165,48 €	
Montant Total du Devis H.T.	1 700,00 €		1 700,00 €	
Subvention communale			850,00 €	
T.V.A. (20.0 %)	+ 340,00 €	(1)	(2)	(3)
Montant Total T.T.C.	2 040,00 €			
Total Eco-taxe H.T. (1 X 0,20 €)	0,20 €			
T.V.A. (20.0 %)	0,04 €			
Total Eco-taxe T.T.C. (1 X 0,24 €)	0,24 €			
Montant Total Général T.T.C.	2 040,24 €	Montant Total Fonds de Concours (1)+(2)+(3) + Ecotaxe TTC		
			850,24 €	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

A L'UNANIMITE

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec TE63 pour la réinstallation du projecteur en façade Mairie et un complément de remise en état des câblages sur la Rue des Pruniers

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme.

À Mozac, le 15 septembre 2025
Le Maire,

MARC RÉGNOUX



Le secrétaire de séance,

ERIC DUEZ